



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

âge de la retraite

Question écrite n° 100017

Texte de la question

M. Jean-Pierre Barbier appelle l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur les enjeux relatifs à la réalisation effective du droit des travailleurs handicapés et des parents et aidants de personnes handicapées dépendantes à une véritable retraite anticipée, dans les conditions équivalentes à celles des travailleurs qui n'ont pas été frappés par le handicap. Cela implique notamment, concernant les travailleurs handicapés qui ont réussi l'ancien examen donnant droit à un emploi réservé dans la fonction publique et qui ont dû attendre des années avant d'être nommés sur un poste adapté à leur handicap, que ces années d'attente pour la retraite, en termes de durée de cotisation, puissent être prises en compte. Il lui demande de lui faire connaître sa position sur cette possibilité.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Barbier](#)

Circonscription : Isère (7^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 100017

Rubrique : Retraites : régime général

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [18 octobre 2016](#), page 8442

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)